

I – Vote des Comptes administratifs des budgets annexes

1. Budget annexe Ordures Ménagères (252)

C72-2017

Monsieur le Président présente aux membres du conseil communautaires le compte de gestion de M. le Trésorier Principal relatif au **budget annexe Ordures Ménagères (budget 252) Communauté de Communes de Gâtine Choisilles** :

Excédent de l'exercice en **section de fonctionnement** pour l'année 2016 : **79 726.16€**

Excédent de clôture de l'exercice précédent : 446 083.62€

Part affectée à l'investissement exercice précédent : 191 450.55€

En cumulé pour l'année 2016 : 334 359.23€

Déficit de l'exercice en **section d'investissement** pour l'année 2016 : - **120 429.33€**

Déficit de clôture de l'exercice précédent : 123 304.63

En cumulé pour l'année 2016 : 2 875.30€

Le compte de gestion est concordant au compte administratif.

Le Conseil Communautaire, après délibération, approuve, à l'unanimité, le compte de gestion du budget annexe Ordures Ménagères (budget 252) Communauté de Communes de Gâtine Choisilles comme inscrit ci-dessus.

2. Budget annexe Station d'Épuration Polaxis (251)

C73-2017

Monsieur le Président présente aux membres du conseil communautaires le compte de gestion de M. le Trésorier Principal relatif au **budget annexe Station d'Épuration Polaxis (budget 251) Communauté de Communes de Gâtine Choisilles** :

Déficit de l'exercice en **section de fonctionnement** pour l'année 2016 : - **13 06.93€**

Excédent de clôture de l'exercice précédent : 8 443.79€

En cumulé pour l'année 2016 : - 4 593.14€

Déficit de l'exercice en **section d'investissement** pour l'année 2016 : - **8 769.23€**

Excédent de clôture de l'exercice précédent : 4 918.58€

En cumulé pour l'année 2016 : - 3 850.65€

Le compte de gestion est concordant au compte administratif.

Le Conseil Communautaire, après délibération, approuve, à l'unanimité, le compte de gestion du budget annexe Station d'Épuration Polaxis (251) Communauté de Communes de Gâtine Choisilles comme inscrit ci-dessus.

3. Budget annexe ZA Echangeur A28 Neuillé Pont Pierre (254)

C74-2017

Monsieur le Président présente aux membres du conseil communautaires le compte de gestion de M. le Trésorier Principal relatif au **budget annexe ZA Echangeur A28 Neuillé Pont Pierre (budget 254) Communauté de Communes de Gâtine Choisilles** :

Excédent de l'exercice en **section de fonctionnement** pour l'année 2016 : **58 886.91€**

Excédent de clôture de l'exercice précédent : 84 936.59€

En cumulé pour l'année 2016 : 143 813.50€

Déficit de l'exercice en **section d'investissement** pour l'année 2016 : - **253 252.03€**

Excédent de clôture de l'exercice précédent : 141 297.02€

En cumulé pour l'année 2016 : - 111 955.01€

Le compte de gestion est concordant au compte administratif.

Le Conseil Communautaire, après délibération, approuve, à l'unanimité, le compte de gestion du budget annexe ZA Echangeur A28 Neuillé Pont Pierre (budget 254) Communauté de Communes de Gâtine Choisses comme inscrit ci-dessus.

4. Budget annexe Action Economique (253)

C75-2017

Monsieur le Président présente aux membres du conseil communautaires le compte de gestion de M. le Trésorier Principal relatif au **budget annexe Action Economique (budget 253) Communauté de Communes de Gâtine Choisses :**

Excédent de l'exercice en **section de fonctionnement** pour l'année 2016 : **49 108.70€**

Excédent de clôture de l'exercice précédent : 97 584.32€

En cumulé pour l'année 2016 : 146 693.02€

Déficit de l'exercice en **section d'investissement** pour l'année 2016 : - **15 113.40€**

Excédent de clôture de l'exercice précédent : 5 409.24€

En cumulé pour l'année 2016 : - 9 704.16€

Le compte de gestion est concordant au compte administratif.

Le Conseil Communautaire, après délibération, approuve, à l'unanimité, le compte de gestion du budget annexe Action Economique (budget 253) Communauté de Communes de Gâtine Choisses comme inscrit ci-dessus.

5. Budget annexe Location Salle des 4 Vents (255)

C76-2017

Monsieur le Président présente aux membres du conseil communautaires le compte de gestion de M. le Trésorier Principal relatif au **budget annexe Location Salle des 4 Vents (budget 255) Communauté de Communes de Gâtine Choisses :**

Déficit de l'exercice en **section de fonctionnement** pour l'année 2016 : - **650.00€**

Résultat de clôture de l'exercice précédent : 0

En cumulé pour l'année 2016 : - 650.00€

Résultat de l'exercice en **section d'investissement** pour l'année 2016 : 0

Résultat de clôture de l'exercice précédent : 0

En cumulé pour l'année 2016 : 0

Le compte de gestion est concordant au compte administratif.

Le Conseil Communautaire, après délibération, approuve, à l'unanimité, le compte de gestion du budget annexe Location Salle des 4 Vents (budget 255) Communauté de Communes de Gâtine Choisses comme inscrit ci-dessus.

6. Budget annexe Ordures Ménagères (361)

C77-2017

Monsieur le Président présente aux membres du conseil communautaires le compte de gestion de M. le Trésorier Principal relatif au **budget annexe Ordures Ménagères (budget 361) Communauté de Communes Pays de Racan :**

Déficit de l'exercice en **section de fonctionnement** pour l'année 2016 : - **2 104.15€**

Excédent de clôture de l'exercice précédent : 21 331.23€

En cumulé pour l'année 2016 : 19 227.08€

Résultat de l'exercice en **section d'investissement** pour l'année 2016 : 0

Résultat de clôture de l'exercice précédent : 1 859.44€

En cumulé pour l'année 2016 : 1 859.44€

Le compte de gestion est concordant au compte administratif.

Le Conseil Communautaire, après délibération, approuve, à l'unanimité, le compte de gestion du budget annexe Ordures Ménagères (budget 361) Communauté de Communes Pays de Racan comme inscrit ci-dessus.

7. Budget annexe Atelier Relais (362)

C78-2017

Monsieur le Président présente aux membres du conseil communautaires le compte de gestion de M. le Trésorier Principal relatif au **budget annexe Atelier Relais (budget 362) Communauté de Communes Pays de Racan** :

Déficit de l'exercice en **section de fonctionnement** pour l'année 2016 : - **22 231.30€**

Déficit de clôture de l'exercice précédent : - 1 011.15€

En cumulé pour l'année 2016 : - 23 242.45€

Déficit de l'exercice en **section d'investissement** pour l'année 2016 : - **24 402.77€**

Déficit de clôture de l'exercice précédent : - 978.66€

En cumulé pour l'année 2016 : - 25 381.43€

Le compte de gestion est concordant au compte administratif.

Le Conseil Communautaire, après délibération, approuve, à l'unanimité, le compte de gestion du budget annexe Atelier Relais (budget 362) Communauté de Communes Pays de Racan comme inscrit ci-dessus.

8. Budget annexe ZAE du Vigneau (363)

C79-2017

Monsieur le Président présente aux membres du conseil communautaires le compte de gestion de M. le Trésorier Principal relatif au **budget annexe ZAE du Vigneau (budget 363) Communauté de Communes Pays de Racan** :

Déficit de l'exercice en **section de fonctionnement** pour l'année 2016 : - **17 488.40€**

Excédent de clôture de l'exercice précédent : 259 846.57€

En cumulé pour l'année 2016 : 242 358.17€

Déficit de l'exercice en **section d'investissement** pour l'année 2016 : - **23 571.28€**

Déficit de clôture de l'exercice précédent : - 595400.40€

En cumulé pour l'année 2016 : - 618 971.68€

Le compte de gestion est concordant au compte administratif.

Le Conseil Communautaire, après délibération, approuve, à l'unanimité, le compte de gestion du budget annexe ZAE du Vigneau (budget 363) Communauté de Communes Pays de Racan comme inscrit ci-dessus.

9. Budget annexe ZA des Perrés (364)

C80-2017

Monsieur le Président présente aux membres du conseil communautaires le compte de gestion de M. le Trésorier Principal relatif au **budget annexe ZAE du Vigneau (budget 364) Communauté de Communes Pays de Racan** :

Déficit de l'exercice en **section de fonctionnement** pour l'année 2016 : - **856.86€**

Excédent de clôture de l'exercice précédent : 9 043.58€

En cumulé pour l'année 2016 : 6 328.19€

Excédent de l'exercice en **section d'investissement** pour l'année 2016 : **3 119.24€**

Déficit de clôture de l'exercice précédent : - 1 858.53€

En cumulé pour l'année 2016 : 1 260.71€

Le compte de gestion est concordant au compte administratif.

Le Conseil Communautaire, après délibération, approuve, à l'unanimité, le compte de gestion du budget annexe ZA des Perrés (budget 364) Communauté de Communes Pays de Racan comme inscrit ci-dessus.

II – vote des taux

C107-2-2017

Monsieur le Président expose aux élus qu'il convient de revoter les taux 2017 des différentes taxes applicables sur la totalité du territoire au vu du courrier de la Préfecture reçue en date du 28 mars 2017, qui après examen de l'acte pris en conseil communautaire du 13/03/2017, fait apparaître un non-respect de la réglementation en vigueur.

En effet, il avait été voté le maintien des taux actuels en vigueur sur les deux anciens territoires. La communauté de communes Gâtine Choisilles – Pays de Racan étant une nouvelle entité juridique au 1^{er} janvier 2017, elle a l'obligation de délibérer pour la première fois sur des taux applicables à l'ensemble de son territoire.

Il est rappelé que l'harmonisation des taux étant obligatoire, le conseil communautaire doit voter un taux moyen pondéré permettant de mettre en œuvre une intégration fiscale progressive (IFP). En l'absence de vote d'une délibération adaptée, la communauté de communes se verrait privée de ressources fiscales pour 2017.

Afin de procéder au vote d'une intégration fiscale progressive, Monsieur le Président :

- **Rappelle les taux appliqués sur les deux territoires avant fusion :**

RAPPEL TAUX TERRITOIRE RACAN				RAPPEL TAUX TERRITOIRE GATINE			
CFE				CFE			
TAXE	BASE	TAUX	PRODUIT	TAXE	BASE	TAUX	PRODUIT
CFE	1520075	21,83%	331 832	CFE	2412950	20,94%	505 272
si application des taux sur bases 2017							
TAXES MENAGES				TAXES MENAGES			
TAXE	BASE	TAUX	PRODUIT	TAXE	BASE	TAUX	PRODUIT
TH	6 203 619	8,69%	539 094,49	TH	14 168 381	8,84%	1 252 485
TFB	4 448 701	0,000%	-	TFB	9 510 299	0,118%	11 222
TFNB	1 011 939	2,11%	21 351,91	TFNB	720 061	2,41%	17 353
TOTAL			560 446,40	TOTAL			1 281 061
TOTAL				1 841 507			

- **Présente une intégration fiscale progressive des taux sur 3 ans pour les territoires de la communauté de communes Gâtine Choisilles – Pays de Racan :**

TERRITOIRE RACAN											
ANNEE 2017				ANNEE 2018				ANNEE 2019			
TAXE	BASES	TAUX	PRODUIT	TAXE	BASES	TAUX	PRODUIT	TAXE	BASES	TAUX	PRODUIT
TH	6 203 619	8,72%	540 956	TH	6 203 619	8,76%	543 437	TH	6 203 619	8,79%	545 298
TFB	4 448 701	0,027%	1 201	TFB	4 448 701	0,054%	2 402	TFB	4 448 701	0,080%	3 559
TFNB	1 011 939	2,15%	21 757	TFNB	1 011 939	2,19%	22 161	TFNB	1 011 939	2,23%	22 566
TERRITOIRE GATINE											
ANNEE 2017				ANNEE 2018				ANNEE 2019			
TAXE	BASES	TAUX	PRODUIT	TAXE	BASES	TAUX	PRODUIT	TAXE	BASES	TAUX	PRODUIT
TH	14 168 381	8,82%	1 249 651	TH	14 168 381	8,81%	1 248 234	TH	14 168 381	8,79%	1 245 401
TFB	9 510 299	0,105%	9 986	TFB	9 510 299	0,093%	8 845	TFB	9 510 299	0,080%	7 608
TFNB	720 061	2,35%	16 921	TFNB	720 061	2,29%	16 489	TFNB	720 061	2,23%	16 057
TOTAL			1 840 472	TOTAL			1 841 569	TOTAL			1 840 490

Cotisation foncière des entreprises	Taux moyen pondéré CCGC-PR 2017	21.29
--	--	--------------

Avant de procéder au vote, monsieur le Président a présenté une hypothèse d'intégration fiscale des taux sur 5 ans et des exemples de l'impact d'une harmonisation des taux sur 3 ou 5 ans sur 3 catégories de citoyens du territoire de Racan.

Le conseil communautaire, après avoir délibéré, à la majorité (2 contres, 1 abstention), décide :

- De retirer la délibération référence C66BIS.2017 prise en date du 13 mars 2017 ;
- De se prononcer pour une intégration fiscale progressive des taux sur 3 ans telle que présentée ci-dessus ;
- De se prononcer pour un taux moyen pondéré de la cotisation foncière des entreprises à 21.29% tel que proposé lors du conseil communautaire du 13 mars 2017
- D'Autoriser monsieur le Président à signer tout document se rapportant à ce dossier.

III – vote des budgets annexes

1. Budget annexe Ordures Ménagères (252)

C81-2017

Monsieur Le Président, expose le compte administratif communautaire, lequel est résumé dans le tableau ci-dessous, puis sort de la séance. Monsieur JP. Poupée, 1^{er} Vice-président, procède au vote.

BUDGET ORDURES MENAGERES	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultat reporté		254 633.07		123 304.63
Opérations de l'année	1 395 179,41	1 474 905,57	430 432.39	310 003.06
TOTAL	1 395 179,41	1 729 538,64	430 432.39	433 307.69
RESULTATS CUMULES		334 359.23		2 875.30

Le Conseil Communautaire, après délibération, approuve, à l'unanimité, le compte administratif du budget annexe Ordures Ménagères (budget 252) Communauté de Communes de Gâtine Choisilles comme présenté ci-dessus.

2. Budget annexe Station d'Épuration Polaxis (251)

C82-2017

Monsieur Le Président, expose le compte administratif communautaire, lequel est résumé dans le tableau ci-dessous, puis sort de la séance. Monsieur JP. Poupée, 1^{er} Vice-président, procède au vote.

BUDGET STEP POLAXIS	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultat reporté		8 443.79		4 918.58
Opérations de l'année	59 647.29	46 610.36	42 346.69	33 577.46
TOTAL	59 647.29	55 054.15	42 346.69	38 496.04
RESULTATS CUMULES	4 593.14		3 850.65	

Le Conseil Communautaire, après délibération, approuve, à l'unanimité, le compte administratif du budget annexe Station d'Épuration Polaxis (251) Communauté de Communes de Gâtine Choisilles comme présenté ci-dessus.

3. Budget annexe ZA Echangeur A28 Neuillé Pont Pierre (254)

C83-2017

Monsieur Le Président, expose le compte administratif communautaire, lequel est résumé dans le tableau ci-dessous, puis sort de la séance. Monsieur JP. Poupée, 1^{er} Vice-président, procède au vote.

BUDGET POLAXIS	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultat reporté		84 926.59		141 297.02
Opérations de l'année	5 965 645.86	6 024 532.77	6 095 011.40	5 841 759.37
TOTAL	5 965 645.86	6 109 459.36	6 095 011.40	5 983 056.39
RESULTATS CUMULES		143 813.50	111 955.01	

Le Conseil Communautaire, après délibération, approuve, à l'unanimité, le compte administratif du budget annexe ZA Echangeur A28 Neuillé Pont Pierre (254) Communauté de Communes de Gâtine Choisilles comme présenté ci-dessus.

4. Budget annexe Action Economique (253)

C84-2017

Monsieur Le Président, expose le compte administratif communautaire, lequel est résumé dans le tableau ci-dessous, puis sort de la séance. Monsieur JP. Poupée, 1^{er} Vice-président, procède au vote.

BUDGET ACTION ECO	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultat reporté		49408.70	15113.40	
Opérations de l'année	2 072 660.80	2 121 769.50	2 012 210.67	1 997 097.27
TOTAL				
RESULTATS CUMULES		146 693.02	9 704.16	

Le Conseil Communautaire, après délibération, approuve, à l'unanimité, le compte administratif du budget annexe Action Economique (253) Communauté de Communes de Gâtine Choisilles comme présenté ci-dessus.

5. Budget annexe Location Salle des 4 Vents (255)

C85 BIS-2017

Monsieur Le Président, expose le compte administratif communautaire, lequel est résumé dans le tableau ci-dessous, puis sort de la séance. Monsieur JP. Poupée, 1^{er} Vice-président, procède au vote.

BUDGET ESPACE CULTUREL LES QUATRE VENTS	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultat reporté				
Opérations de l'année	258 650.65	258 000.65		
TOTAL	258 650.65	258 000.65		
RESULTATS CUMULES	650.00			

Le Conseil Communautaire, après délibération, approuve, à la majorité (1 contre), le compte administratif du budget annexe Location Salle des 4 Vents (255) Communauté de Communes de Gâtine Choisilles comme présenté ci-dessus.

6. Budget annexe Ordures Ménagères (361)

C86-2017

Monsieur Le Président, expose le compte administratif communautaire, lequel est résumé dans le tableau ci-dessous, puis sort de la séance. Monsieur JP. Poupée, 1^{er} Vice-président, procède au vote.

BUDGET Ordures MENAGERES	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultat reporté		21 331.23		1 859.44
Opérations de l'année	521 832.05	519 727.90	0.00	0.00
TOTAL	521 832.05	541 059.13	0.00	1 859.44
RESULTATS CUMULES		19 227.08		1 859.44

Le Conseil Communautaire, après délibération, approuve, à l'unanimité, le compte administratif du budget annexe Ordures Ménagères (361) Communauté de Communes Pays de Racan comme présenté ci-dessus.

7 - Budget annexe Atelier Relais (362)

C87-2017

Monsieur Le Président, expose le compte administratif communautaire, lequel est résumé dans le tableau ci-dessous, puis sort de la séance. Monsieur JP. Poupée, 1^{er} Vice-président, procède au vote.

BUDGET ATELIERS RELAIS	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultat reporté	1 011.15		978.66	
Opérations de l'année	69 366.30	47 135.00	307 245.64	282 842.87
TOTAL	70 377.45	47 135.00	308 224.30	282 842.87
RESULTATS CUMULES	23 242.45		25 381.43	

Le Conseil Communautaire, après délibération, approuve, à l'unanimité, le compte administratif du budget annexe Atelier Relais (362) Communauté de Communes Pays de Racan comme présenté ci-dessus.

8. Budget annexe ZAE du Vigneau (363)

C88-2017

Monsieur Le Président, expose le compte administratif communautaire, lequel est résumé dans le tableau ci-dessous, puis sort de la séance. Monsieur JP. Poupée, 1^{er} Vice-président, procède au vote.

BUDGET ZA DU VIGNEAU	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultat reporté		259 846.57	595 400.40	
Opérations de l'année	1 191 863.86	1 174 375.46	1 174 335.22	1 150 763.94
TOTAL	1 191 863.86	1 434 222.03	1 769 735.62	1 150 763.94
RESULTATS CUMULES		242 358.17	618 971.68	

Le Conseil Communautaire, après délibération, approuve, à l'unanimité, le compte administratif du budget annexe ZAE du Vigneau (363) Communauté de Communes Pays de Racan comme présenté ci-dessus.

9. Budget annexe ZA des Perrés (364)

C89-2017

Monsieur Le Président, expose le compte administratif communautaire, lequel est résumé dans le tableau ci-dessous, puis sort de la séance. Monsieur JP. Poupée, 1^{er} Vice-président, procède au vote.

BUDGET PERREES	ZA	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
		Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultat reporté			7 185.05	1 858.53	
Opérations de l'année		14 133.18	13 276.32	6 762.45	9 881.69
TOTAL		14 133.18	20 461.37	8 620.98	9 881.69
RESULTATS CUMULES			6 328.19		1 260.71

Le Conseil Communautaire, après délibération, approuve, à l'unanimité, le compte administratif du budget annexe ZA des Perrés (364) Communauté de Communes Pays de Racan comme présenté ci-dessus.

III - Affectation du résultat

1. Budget annexe Ordures Ménagères (482)

C90-2017

Considérant qu'il convient par délibération de décider de l'affectation du résultat de clôture au budget annexe prévisionnel Ordures Ménagères (482) 2017 ;

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'affecter au budget prévisionnel annexe Ordures Ménagères (482) :

- 300 611.81 € au compte 002 résultat de fonctionnement reporté (excédent) en section de fonctionnement recette
- 2 875.30€ au compte 001 solde d'investissement reporté (excédent) en section d'investissement recette
- 33 747.42 € au compte 1068 en section d'investissement recette.

2 - Budget prévisionnel annexe Station d'Épuration Polaxis (481)

C91-2017

Considérant qu'il convient par délibération de décider de l'affectation du résultat de clôture au budget annexe prévisionnel Station d'Épuration Polaxis (481) 2017 ;

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'affecter au budget prévisionnel annexe Station d'Épuration Polaxis (481) :

- 4 593.14€ au compte 002 résultat de fonctionnement reporté (déficit) en section de fonctionnement dépense
- 3 850.65€ au compte 001 solde d'investissement reporté (déficit) en section d'investissement dépense.

3 - Budget prévisionnel annexe ZA Echangeur A28 Neuillé Pont Pierre (484)

C92-2017

Considérant qu'il convient par délibération de décider de l'affectation du résultat de clôture au budget annexe prévisionnel ZA Echangeur A28 Neuillé Pont Pierre (484) 2017 ;

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'affecter au budget prévisionnel annexe ZA Echangeur A28 Neuillé Pont Pierre (484) 2017 :

- 111 955.05€ au compte 001 solde d'investissement reporté (déficit) en section d'investissement dépense ;
- 143 813.50€ au compte 1068 en section d'investissement recette

4 - Budget prévisionnel annexe Action Economique (483)

C93-2017

Considérant qu'il convient par délibération de décider de l'affectation du résultat de clôture au budget annexe prévisionnel Action Economique (483) 2017 ;

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'affecter au budget prévisionnel annexe Action Economique (483) 2017 :

- 135 768.86€ au compte 002 solde de fonctionnement reporté (excédent) en section de fonctionnement recette ;
- 9 704.16€ au compte 001 solde d'investissement reporté (déficit) en section d'investissement dépense ;
- 10 924.16€ au compte 1068 en section d'investissement recette.

5 - Budget prévisionnel annexe Location Salle des 4 Vents (485)

C94-2017

Considérant qu'il convient par délibération de décider de l'affectation du résultat de clôture au budget annexe prévisionnel Location Salle des 4 Vents (485) 2017 ;

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'affecter au budget prévisionnel annexe Location Salle des 4 Vents (485) 2017 :

- 650.00 € au compte 002 solde de fonctionnement reporté (déficit) en section de fonctionnement dépense.

6 - Budget prévisionnel annexe Ordures Ménagères (486)

C95-2017

Considérant qu'il convient par délibération de décider de l'affectation du résultat de clôture au budget annexe prévisionnel Ordures Ménagères (486) 2017 ;

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'affecter au budget prévisionnel annexe Ordures Ménagères (486) 2017 :

- 19 227.08 € au compte 002 solde de fonctionnement reporté (excédent) en section de fonctionnement recette ;
- 1 859.44 € au compte 001 solde d'investissement reporté (excédent) en section d'investissement recette.

7 - Budget annexe prévisionnel Atelier Relais (487)

C96-2017

Considérant qu'il convient par délibération de décider de l'affectation du résultat de clôture au budget annexe prévisionnel Atelier Relais (487) 2017 ;

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'affecter au budget prévisionnel annexe Atelier Relais (487) 2017 :

- 23 242.45 € au compte 002 solde de fonctionnement reporté (déficit) en section de fonctionnement dépense ;
- 25 381.43 € au compte 001 solde d'investissement reporté (déficit) en section d'investissement dépense.

8- Budget annexe ZAE du Vigneau (488)

C97-2017

Considérant qu'il convient par délibération de décider de l'affectation du résultat de clôture au budget annexe prévisionnel ZAE du Vigneau (488) 2017 ;

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'affecter au budget prévisionnel annexe ZAE du Vigneau (488) 2017 :

- 242 358.17 € au compte 002 solde de fonctionnement reporté (excédent) en section de fonctionnement recette ;
- 618 971.68 € au compte 001 solde d'investissement reporté (déficit) en section d'investissement dépense.

9. Budget annexe ZA des Perrés (489)

C98-2017

Considérant qu'il convient par délibération de décider de l'affectation du résultat de clôture au budget annexe prévisionnel ZA des Perrés (489) 2017 ;

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'affecter au budget prévisionnel annexe ZA des Perrés (489) 2017 :

- 6 328.19 € au compte 002 solde de fonctionnement reporté (excédent) en section de fonctionnement recette ;
- 1 260.71 € au compte 001 solde d'investissement reporté (excédent) en section d'investissement recette.

10 - Budget prévisionnel annexe Ordures Ménagères (482)

C99-2017

Monsieur Le Président, présente le budget prévisionnel annexe Ordures Ménagères (482) qui s'équilibre en section de fonctionnement à 1 880 265 €, et en section d'investissement à 516 171 €.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, approuve et vote, à l'unanimité, le budget prévisionnel annexe Ordures Ménagères (482) en section de fonctionnement et d'investissement tel qu'inscrit ci-dessus.

11 - Budget prévisionnel annexe Station d'Épuration Polaxis (481)

C100-2017

Monsieur Le Président, présente le budget prévisionnel annexe Station d'Épuration Polaxis (481) qui s'équilibre en section de fonctionnement à 78 335.65 €, et en section d'investissement à 47 664.65 €.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, approuve et vote, à l'unanimité, le budget prévisionnel annexe Station d'Épuration Polaxis (481) en section de fonctionnement et d'investissement tel qu'inscrit ci-dessus.

12- Budget prévisionnel annexe ZA Echangeur A28 Neuillé Pont Pierre (484)

C101-2017

Monsieur Le Président présente le budget prévisionnel annexe ZA Echangeur A28 Neuillé Pont Pierre (484) qui s'équilibre en section de fonctionnement à 6 204 532€, et en section d'investissement à 6 777 142€.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, approuve et vote, à l'unanimité, le budget prévisionnel annexe ZA Echangeur A28 Neuillé Pont Pierre (484) en section de fonctionnement et d'investissement tel qu'inscrit ci-dessus.

13 - Budget prévisionnel annexe Action Economique (483)

C102-2017

Monsieur Le Président présente le budget prévisionnel annexe Action Economique (483) qui s'équilibre en section de fonctionnement à 2 308 624€, et en section d'investissement à 2 141 106.16€.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, approuve et vote, à l'unanimité, le budget prévisionnel annexe Action Economique (483) en section de fonctionnement et d'investissement tel qu'inscrit ci-dessus.

14. Budget prévisionnel annexe Location Salle des 4 Vents (485)

C102bis-2017

Monsieur Le Président présente le budget prévisionnel annexe Location Salle des 4 Vents (485) qui s'équilibre en section de fonctionnement à 280 653€.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, approuve et vote, à l'unanimité, le budget prévisionnel annexe Location Salle des 4 Vents (485) en section de fonctionnement tel qu'inscrit ci-dessus.

15. Budget prévisionnel annexe Ordures Ménagères (486) (territoire de Racan)

C103-2017

Monsieur Le Président présente le budget prévisionnel annexe Ordures Ménagères (486) qui s'équilibre en section de fonctionnement à 574 111€ et en section d'investissement à 1 859.44€.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, approuve et vote, à l'unanimité, le budget prévisionnel annexe Ordures Ménagères (486) en section de fonctionnement et en section d'investissement tel qu'inscrit ci-dessus.

16 - Budget prévisionnel annexe Atelier Relais (487)

C104-2017

Monsieur Le Président présente le budget prévisionnel annexe Atelier Relais (487) qui s'équilibre en section de fonctionnement à 106 975€ et en section d'investissement à 260 104.05€.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, approuve et vote, à l'unanimité, le budget prévisionnel annexe Atelier Relais (487) en section de fonctionnement et en section d'investissement tel qu'inscrit ci-dessus.

17 - Budget annexe ZAE du Vigneau (488)

C105-2017

Monsieur Le Président présente le budget prévisionnel annexe ZAE du Vigneau (488) qui s'équilibre en section de fonctionnement à 1 405 626.65€ et en section d'investissement à 1 754 745.16€.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, approuve et vote, à l'unanimité, le budget prévisionnel annexe ZAE du Vigneau (488) en section de fonctionnement et en section d'investissement tel qu'inscrit ci-dessus.

18 - Budget annexe ZA des Perrés (489)

C106-2017

Monsieur Le Président présente le budget prévisionnel annexe ZA des Perrés (489) qui s'équilibre en section de fonctionnement à 19 604.51€ et en section d'investissement à 12 179.17€.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, approuve et vote, à l'unanimité, le budget prévisionnel annexe ZA des Perrés (489) en section de fonctionnement et en section d'investissement tel qu'inscrit ci-dessus.

C107BIS-2017**DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N° 1 BUDGET PRINCIPAL**

Monsieur le Président propose aux membres du conseil communautaire le projet de décision modificative n°1 du budget principal 2017, présenté ci-après, visant principalement à inscrire les crédits de subventions et d'avance, nécessaires à l'équilibre du budget annexe « ateliers relais ».

DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N° 1 BUDGET PRINCIPAL**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

IMPUTATION	LIBELLE	DEPENSES		RECETTES	
		en moins	en plus	en moins	en plus
022	Dépenses imprévues	-15 000,00			
67441	subv° budget annexe (ateliers relais)		15 000,00		
TOTAL		0,00		0,00	

SECTION D'INVESTISSEMENT

IMPUTATION	LIBELLE	DEPENSES		RECETTES	
		en moins	en plus	en moins	en plus
020	Dépenses imprévues	-53 132,18			
2763	Avance au budget annexe (ateliers relais)		53 132,18		
TOTAL		0,00		0,00	

Le conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité, :

- **Approuve la décision modificative n°1 du budget principal 2017 telle que présentée ci-dessus ;**
- **Autoriser monsieur le Président à signer tout document se rapportant à ce dossier.**

C107TER-2017**Avance du Budget Principal 2017 au Budget annexe « Ateliers Relais »2017**

Monsieur le Président propose aux membres du Conseil Communautaire d'accorder une avance du Budget Principal 2017 au Budget annexe « Ateliers Relais » 2017.

Le montant de l'avance est de 53 132.18 euros, elle sera portée au débit du compte 2763 du Budget Principal et au crédit du compte 1687 du Budget annexe « Ateliers Relais ».

Vu la loi 82/213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du conseil communautaire de ce jour adoptant le Budget primitif 2017 du Budget annexe « Ateliers Relais » et la décision modificative budgétaire n°1 du budget principal 2017,

Considérant la nécessité d'équilibrer le Budget annexe « Ateliers Relais »,

Le conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité, :

- **Approuve la décision modificative n°1 du budget principal 2017 telle que présentée ci-dessus ;**
- **Autoriser monsieur le Président à signer tout document se rapportant à ce dossier.**